

## VOD : Les émoluments de formalités afférents aux actes immobiliers courants - Me Christophe MONNIER

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,13 jour(s) soit 1,0 heure(s)

### Prérequis :

- Connaissances et pratique de la taxe des actes simples

### Public concerné :

- Notaires, collaborateurs et professionnels du droit

### Objectifs :

- Appliquer les émoluments de formalités applicables aux actes immobiliers courants

### Contenu :

- Les émoluments de formalités préalables et postérieures liés aux actes immobiliers

### La bonne pratique des émoluments de formalités

- Introduction
- Formalités relatives au crédit et à l'immobilier
- Formalités relatives aux démarches administratives et fiscales
- Autres formalités diverses

Découvrez cette vidéo : " Les émoluments de formalités afférents aux actes immobiliers courants"

Durée : 1h

**Me Christophe MONNIER, Notaire, Administrateur d'Inafon National**

Page 1 sur 2

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

## Modalités pédagogiques

- Formation en ligne

## Modalités d'exécutions et techniques

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace stagiaire Inafon
- Votre vidéo est mise à disposition sur votre espace dans l'onglet "Mes VOD"

## Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires

## Conditions générales de location

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours en vous connectant à votre espace personnel stagiaire sur le site [www.inafon.fr](http://www.inafon.fr)